



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

040
C79
S

FRANÇOIS COPPÉE

A 935,913

LE PATER

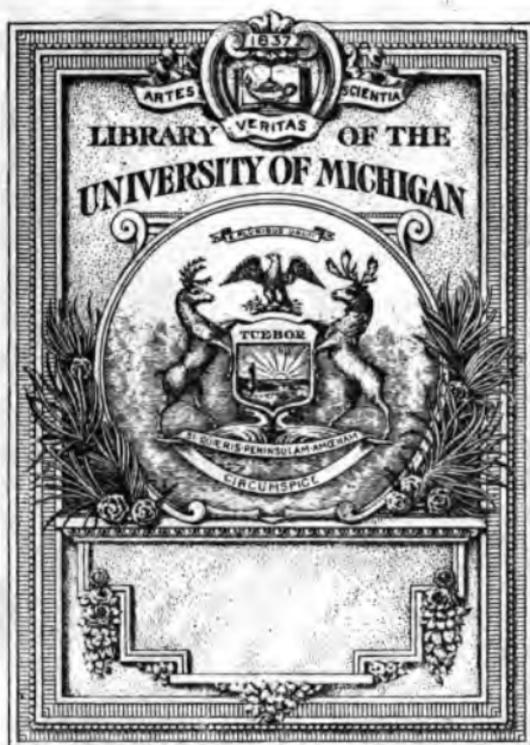
BY

F. C. DE SUMICHRAST

GINN & COMPANY

PUBLISHERS

400



THE GIFT OF
Prof. E. L. Walter

C 79

S

TEXT-BOOKS

EDITED FOR USE IN COLLEGES AND SCHOOLS

BY

PROFESSOR DE SUMICHRAST.

LES TROIS MOUSQUETAIRES,

By ALEXANDRE DUMAS, abridged and annotated.

LES MISÉRABLES,

By VICTOR HUGO, abridged with introduction and notes.

LE PATER (drama in one act),

By FRANÇOIS COPPÉE, with introduction and notes.

FRANÇOIS COPPÉE

70029

LE PATER

DRAME EN UN ACTE, EN VERS

WITH INTRODUCTION AND NOTES

BY

F. C. DE SUMICHRAST

ASSISTANT-PROFESSOR OF FRENCH IN HARVARD UNIVERSITY



BOSTON, U.S.A., AND LONDON
GINN & COMPANY, PUBLISHERS
The Athenæum Press
1896



COPYRIGHT, 1896

BY F. C. DE SUMICHRAST

ALL RIGHTS RESERVED

INTRODUCTION.



FRANÇOIS COPPÉE.

FRANCIS - EDOUARD - JOACHIM COPPÉE, called François Coppée, is a Parisian of Parisians, having been born in Paris, January 26, 1842,¹ of parents born in Paris. His family on the father's side is of Walloon origin, Mons, in Belgium, being probably its original seat. The merchant Denis Coppée, who lived 1580-1640, was a poet of great local fame. Coppée's father was clerk in the Ministry of War and a very cultured man. The boy was weak and sickly in boyhood; he went first to the *pension* Hortus and then to the *lycée Saint-Louis*, but was unable to complete his studies. The family was poor, and the father having been placed on half-pay, young Coppée determined to save the college fees and to carry on his own education. When but six years old he saw Paris in the throes of revolution, — the troops, the insurgents, and the barricades. Long and frequent walks with his father taught him to know the city thoroughly, especially the humbler and poorer quarters and their inhabitants. Of his three sisters, one died, another married, and the eldest, Annette, voluntarily devoted herself to celibacy in order to care for her mother and brother. Coppée entered the office of the

¹ Lescure: François Coppée, l'homme, la vie et l'œuvre. Paris: Lemerre, 1889. Le comte de Franqueville: Le premier siècle de l'Institut de France, tome i. Paris: Rothschild, 1895. Other authorities give the date January 12.

architect Montagne, and managed to earn a little extra money by copying for contractors. Then he entered the War Office as supernumerary clerk and served two years without pay. He had taken to verse-writing at school, but he later burned all his early productions. He was about twenty years old when he first got into print, a small review, *le Causeur*, having published a few tales in prose by him; but it was not till he was twenty-three that, having ventured to call on Catulle Mendès, to whom he showed some samples of his work, he was encouraged in his poetic vocation. He was introduced to the Parnassian *Cénacle*, presided over by Mendès, and to which belonged Albert Glatigny, Léon Dierx, José-Maria de Heredia, Villiers de l'Isle-Adam, and others. He contributed to the famous *Parnasse contemporain*, 1866, which made such a sensation at the time, was admitted to the friendship of the great Leconte de Lisle, to whom he dedicated his first volume of poems, *le Reliquaire*, which appeared in 1866, and became acquainted with his other master, Théodore de Banville. *Intimités*, one of his masterpieces, appeared in 1868; *Poèmes modernes*, including the celebrated *Bénédiction* and, later, *la Grève des Forgeons*, in 1869.¹ Nevertheless, he was not yet widely known; but in this same year he scored a great success at the Odéon Theatre with a little one-act piece, *le Passant*, after the style of Musset. Mlle. Agar established her reputation by the part of Silvia, and Sarah Bernhardt revealed her genius in that of Zanetto. So marked was the triumph that for a long time the fame of *le Passant* eclipsed the worth of Coppée's other work. Princess Mathilde, who loved to surround herself with men of letters, artists, and scientists, invited Coppée to her

¹ Lescure, *op. cit.*, p. 99. Franqueville, *op. cit.*, p. 397, gives 1867 as the date of publication. This was the first part of the work.

Wednesday dinners, where met Sainte-Beuve, Théophile Gautier, Alexandre Dumas, Flaubert, Arsène Houssaye, Renan, Taine, the two Goncourts, and other celebrities. Thanks to her influence, he was given the post of librarian at the Luxembourg in 1869, resigning in 1872 in favor of Leconte de Lisle. In 1870 he gave *Deux Douleurs* at the Théâtre-Français, following it in 1871 with *l'Abandonnée*, which fell flat, and *Fais ce que dois*, a patriotic piece which enjoyed great vogue, as did the *Lettre d'un mobile breton*. *Plus de sang!* was a vigorous protest against the horrors of the Commune which Coppée, who served as a private soldier during the siege, beheld with his own eyes. In 1872 another patriotic piece, *les Bijoux de la Délivrance*, preceded the publication of the volume of poems, *les Humbles*, one of his very best works. *Le Cahier rouge* came out in 1874, and *Olivier*, his longest poem, and *Une Idylle pendant le siège*, a novel, in 1875. *L'Exilée* appeared in 1876, and the same year saw the performance of the exquisite *Luthier de Crémone*, in which Coquelin the elder (Constant) won such a signal triumph. A five-act drama in verse, *la Guerre de Cent ans*, written in collaboration with Armand d'Artois, and *le Naufragé*, a poem, marked the year 1878. He had become librarian of the Comédie-Française, and retained that position until January 24, 1885, when he resigned in consequence of the hostility towards him as a dramatic author, displayed by some of the *sociétaires*, notably Constant Coquelin. In 1880 he gave *le Trésor* at the Odéon, followed, in 1881, by *Madame de Maintenon*, a five-act drama with prologue. The same year he published *Contes en vers*. In 1882 appeared *Contes en prose*; in 1883, *Contes Nouveaux* and another five-act drama, *Severo Torelli*, played with great success at the Odéon. His next drama, *les Jacobites*, which was given in 1885, did not succeed as well, but his volume of prose,

Contes et Récits, in that year, *Poèmes et Récits*, in 1886, the poems *Arrière-Saison* and *Une mauvaise Soirée*, in 1887, amply made up for this failure. *Le Pater*, in 1889, would unquestionably have scored, had it not been interdicted. The *Contes rapides*, in prose, continued to affirm Coppée's power in this line. In 1889 appeared *Henriette*, a novel; in 1890, *Toute une jeunesse*; in 1893, *Longues et Brèves*,¹ a collection of tales. *Pour la Couronne*, originally called *le Justicier*, his last great drama, was performed January 19, 1895.

On February 21, 1884, Coppée, who had thrice previously been a candidate, was elected a member of the French Academy, in succession to Victor de Laprade. On being elected he gave up the position of dramatic critic of *la Patrie*, which he had held since 1880, and shortly after, as already related, the librarianship of the Comédie-Française.

THE COMMUNE OF PARIS IN 1871.

JULY 19, 1870, France, then an empire, with Napoleon III on the throne, declared war against Germany. On September 2 the Emperor and his army capitulated at Sedan; two days later the people of Paris proclaimed the Third Republic. September 18 began the memorable siege of Paris, which lasted till January 29, 1871, when the city, starved out, was forced to surrender. At the beginning of the siege there were 500,000 men under arms; of these many belonged to the National Guard, which numbered 266 battalions. Some of these, especially the Belleville battalions, were composed of men wholly

¹ Franqueville, *op. cit.*, gives 1891 as the date, but the book bears the date 1893.

under the influence of the leaders of the ultra-radical party : Delescluze, Flourens, Félix Pyat; Blanqui, Vermorel, who clamored for the addition to the existing government of Paris, of a Commune elected by universal suffrage. On October 31 Flourens and Blanqui headed an attack on the Hôtel de Ville by these Belleville battalions and almost succeeded in seizing power. But conservative opinions still prevailed in the majority of the National Guard, and the legal government was maintained. A second attempt was made on January 22, and this time blood was shed.

The armistice concluded with the Germans provided that the Paris garrison should be disarmed, save a corps of 12,000 regulars who were to assist in maintaining discipline. Unhappily, Jules Favre, one of the deputies of Paris to the National Assembly elected in February, and minister of foreign affairs in the government formed by Thiers, had pleaded urgently with the German diplomats for the retention of their arms by the members of the National Guard in Paris, numbering a quarter of a million. The request was finally granted and the regular troops alone disarmed, a fatal mistake, as events speedily proved. These men drew pay, thirty sous a day, and rations. Having carried one point they speedily claimed others; they became mutinous and overbearing; the government offices were very early practically controlled by them. The Communists allied themselves with the Federal Committee of the International Society of Labor and formed a Committee of the Twenty Arrondissements, while the National Guards created, in February, a Central Committee of the Federation of National Guards. All these organizations were hostile to the legal government, and manifested in force on February 24, 25, 26, on the Place de la Bastille, to celebrate the revolution of February, 1848.

The National Guard had no real chief, General Clément Thomas having resigned in disgust. On February 26 the report spread that the Prussians were about to enter Paris. The mob and the guards rushed to the Avenue de Wagram and the Parc de Monceaux, where the artillery was parked, seized the guns, and hauled the greater number of them to the heights of Montmartre, which were immediately fortified. Other guns were taken to la Villette and to the Buttes-Chaumont. On March 1 the Prussians entered Paris and occupied a part of it for three days. The government finally decided to regain possession of the captured guns and to bring the Central Committee to book for its usurpation of power. It failed, however, to take proper measures and to send such a force as would compel obedience. On March 18 General Lecomte marched to Montmartre. The 88th regiment at once went over to the insurgents, the remainder of the troops withdrew, many following the example of the 88th; the mob of guards and roughs, female as well as male, seized Generals Lecomte and Clément Thomas, and shot them down in cold blood.

The legal government at once fled to Versailles, whither the Assembly had been transferred from Bordeaux, and in the night of March 18-19, the *Comité Central* took possession of the Hôtel de Ville. The blood-red flag of the Commune waved over Paris until May 28.

The election of a Commune was held on March 26; less than half the electors voted. The election was illegal and so forthwith declared by the National Assembly.

Massacres of unarmed citizens and of government officials and employés marked the Commune from the very outset. On March 22 a demonstration of Friends of Order was mowed down by the fire of the National Guards on the Place Vendôme. March 29 the Commune proclaimed that disobedience to the orders of the Versailles

government was required of every soul in Paris. Its troops held the forts of Issy, Vanvres, Montrouge, and Bicêtre. Marshal MacMahon commanded the hastily reorganized army of Versailles and held the formidable fort of Mont Valérien. Cluzeret, who had held a commission as Brigadier-General in the Union army, directed the operations of the Communists, and was succeeded, April 29, by Rossel, who was shot after the close of the insurrection by order of a court-martial.

On April 6 the Commune issued the *Décret des otages*, by which any person sympathizing with the Versailles government "in heart or thought," was to be arrested. It contained also a decree that for every prisoner of war or partisan of the Commune executed by the regular government, three hostages should be executed. The fiend Raoul Rigault obtained, on April 17, the creation of a court-martial which could, and did, send any man to death within twenty-four hours of his arrest. The clergy were from the first singled out for persecution and death. On May 10 Thiers' house was annihilated by order of the Commune. On May 18 it established a Jury of Accusation, of which body Mr. E. B. Washburne, Minister of the United States to France, says: "The judgments of this jury were to be rendered summarily, with or without evidence, with or without hearing of the parties involved, and the proceedings were not to be governed by any rules."¹ "The National Guard at this time," adds Mr. Washburne, "was simply a force of organized brigands." On May 16 the Column in the Place Vendôme was overthrown, and broke into three pieces. It has since been restored. May 21 the Versailles troops entered Paris, and the next morning the tricolor was flying on the Arc de Triomphe. The

¹ Recollections of a Minister to France, 1869-1877, by E. B. Washburne, LL.D., vol. ii. p. 128.

Versailles troops conquered Paris step by step, the fighting at many points being of the utmost fierceness. The Commune held its last sitting at the Hôtel de Ville on May 22. The next day the heights of Montmartre were stormed and the prisoners there made taken to the Parc Monceaux and shot in reprisal of the awful atrocities of which the Commune had been guilty. Paris was then burning, having been fired by the *fédérés*, and the hostages were being massacred. The Palace of the Tuileries, that of the Legion of Honor, the Cour des Comptes, and the Hôtel de Ville were in flames as the Communists murdered Archbishop Darboy, Abbé Duguerry, the *curé* of the Madeleine, Chief-Justice Bonjean, and two others at La Roquette. The Louvre, the Cathedral of Notre-Dame, the Bank, and other monuments were saved by the regular troops, but they were too late to prevent the hideous massacre of fifty-two hostages in the Rue Haxo. Most of these were priests, others were gendarmes and government officials or employés. This deed was done May 26. The cemetery of Père-Lachaise was taken May 27, and the last barricade stormed May 28.

From the moment the troops entered Paris reprisals began. Any man or woman taken arms or petroleum can in hand was shot at sight. The women among the Communists were even worse than the men. It was a young woman, a *vivandière*, who gave the word for the massacre in the Rue Haxo, and fired the first shot at the victims.

After the insurrection had been crushed, 38,578 arrests were made; eight hundred of the prisoners were women and nine hundred were children. These had been engaged in firing buildings. Nineteen thousand of the prisoners were released; eleven thousand were passed over to courts-martial, and many condemned to death. It is said that during the week May 21 to 28, probably thirty-five thou-

sand inhabitants of Paris were slain. Marshal MacMahon officially reported that during the last week of May, seventeen thousand bodies of *fédérés* were removed from the streets of Paris.

LE PATER.

THIS one-act drama, written in 1885,¹ was unanimously received by the *Comité de Lecture* of the Comédie-Française in January, 1889, and at the beginning of December in the same year the parts were distributed to the actors and actresses who were to play them. On December 18, however, the government forbade the performance—the play not having then been given to the public. Mr. Coppée, naturally enough, protested against the interdiction, but in vain. The government reasonably feared the effects of recalling, so forcibly as Mr. Coppée does, the awful days of May, 1871.

The names of the characters, with one exception, are impersonal or incomplete. Jacques Leroux, the Communist, or *fédéré*, is the only one fully named. Of the ninety members of the Commune elected March 26, not one bore that name. But the incident of his taking refuge occurred over and over again during the days between the first entrance of the government troops and the final crushing out of the insurrection. Jules Vallès, who held command of a battalion and was a Communist leader and editor, was saved, with a companion, by taking refuge in an ambulance post and putting on a surgeon's uniform,

¹ Franqueville, *op. cit.*, gives 1885 as the date of *le Pater*. This must refer, therefore, to the time of composition of the play, for Coppée himself states that it was in January, 1889, that the play was accepted at the Théâtre-Français. It had not then been published.

helped by the cantinière in charge. Cluzeret's case, however, is still closer to that of Jacques Leroux. Cluzeret, when acquitted and set free by the Commune, then at its last gasp, vowed to die fighting for the cause. Instead, he sought means to escape the vengeance of the Versailles government. During his tenure of the office of *délégué à la guerre*, he had rendered some service to a priest. He went to him in hot haste and pleaded for refuge, which was at first refused. Cluzeret insisted that hideous death would be dealt him on the very threshold of the priest's house if he were not permitted to enter, and he finally prevailed. For several weeks he remained concealed in the house, and Paris having quieted down again, shaved off, by direction of the priest, his hair and beard, put on cassock and hat, and, protected by his clerical disguise, escaped to Brussels.

The Belleville *vicaires* were not among the victims of the Rue Haxo massacre; Abbé Carré and Abbé Depon-taillier, both of whom were confined in La Roquette as hostages, fortunately escaped death. Abbé Planarat, almoner at Charonne, may well have been in Coppée's mind, however, as the original of the abbé in the play. Father Lamazou, vicar of the Madeleine, whose *curé*, Abbé Duguerry, was foully murdered with the Archbishop, thus describes Abbé Platanat: "A true missionary, who exhibited all the self-sacrifice of the apostolate, not in China or Japan, but among the working classes of the Faubourg Saint-Antoine."¹

In Mlle. Rose, the devoted sister, Coppée has recalled both his mother and his eldest sister, Annette. In the address he delivered in June, 1885, at the Orphelinat Alsacien-Lorrain du Vésinet, he spoke of his mother's love

¹ La Place Vendôme et la Roquette, par l'abbé Lamazou, Paris, 1872, p. 202.

and self-sacrifice in touching terms. In his first volume of poems, *le Reliquaire*, the piece *Une Sainte*, dedicated to his mother, tells not only of the mother's love but of the sister's sacrifice, and may be compared, especially the following lines, with Zélie's account of Mlle. Rose in Scene i. and Mlle. Rose's own words in Scene iv. :—

Ce dévouement obscur a duré dix années :
 Beauté, jeunesse, fleurs loin du soleil fanées,
 Tout fut sacrifié sans plainte et sans regret.

The excited state and vengeful feelings of Mlle. Rose are by no means exaggerated. It is well-nigh impossible for dwellers in a land of peace and plenty to realize the horrors of war, especially of so hideous a war as that waged by the Commune. Mr. Washburne,¹ a neutral, a cool-headed man, wrote thus, fifteen years later, of the events he beheld : "The reign of the Commune of Paris, pursuing its career of murder, pillage, blasphemy, and terror, went out finally in blood and flame. The incredible enormities of that reign, the massacre of the Archbishop, and the commission of many other outrageous murders of persons who refused to join in this fiendish work; the horrible and well-organized plans of incendiarism, designed to destroy the entire city, which resulted in the destruction of so many great monuments of Paris,—these are crimes which must excite eternal execration." Feeling ran high on both sides : the pages of Vallès furnish abundant proof of the blood-rage of the Communists ; those of Mendès and Delpit afford ample confirmation.² Mendès

¹ *Op. cit.*, vol. ii. p. 163.

² *L'Insurgé*, par Jules Vallès, Paris, 1892 (written 1885), pp. 347 *et sq.* Catulle Mendès : *Les 73 Journées de la Commune*, 6th ed., Paris, 1871, pp. 233 *et sq.*, 318, etc. *Le Dix-huit Mars*, par Martial Delpit, Paris, 1872.

was favorable at first to the Commune,¹ but he at last broke out in passionate execrations: "Ah! foul criminals! infamous madmen! Heaven is my witness that I abhor reprisals from my heart and that I have ever been prone to pardon, but now, what chastisement could be so heavy as to be unjust, and what cry of repentance could you shriek, as you fall under the bullets, that could make itself heard by God?"

On April 29, 1871, one of the newspapers of the Commune published an article, cited by Mendès² as by no means a sample of the more violent effusions, in which the writer, thirsting for innocent blood, exclaims: "No more pity! no more delay! The people's justice is weary of formalities and calls for satisfaction. Death to spies! Death to reactionaries! Death to the priests! . . . As for the refractory Parisians, let them take their muskets or die. Shoot down those who refuse to march. They object that they have wives, children, that they are fathers of families,—what a specious objection! The Commune above all! And besides, no pity must be felt for the wives of reactionaries and the children of spies!"

Coppée, then, has not exaggerated the thirst for vengeance—summary, bloody vengeance—felt by the sufferers from the monstrous crimes of the Commune. Of these sufferers Mlle. Rose might very well be a type, especially as in contrast to her excited condition the *curé* is introduced and recalls the last gesture of the murdered priest,—the sign of forgiveness and benediction. These touches, too, are true to facts, as may readily be ascertained by the perusal of some of the many works on the dark days of 1871.

¹ *Op. cit.*, pp. 20, 115, 137, 152–154, etc.

² *Op. cit.*, p. 234.

How he felt himself may be gathered from *Plus de sang!* and from the following lines from *Fais ce que dois* : —

L'émeute parricide et folle, au drapeau rouge,
L'émeute des instincts, sans patrie et sans Dieu,
Ensanglantant la ville et la livrant au feu,
Devant les joyeux toasts portés à nos ruines
Par cent mille Allemands, debout sur les collines.

The action of the play occurs on May 28, the day of the final triumph of the legal government. This date is easily fixed by the opening lines of Zélie's reply in the first scene : —

Rue Haxo, là, tout près, avec les autres prêtres,
Avant-hier

LE PATER.

PERSONNAGES.

MADemoiselle ROSE.

LE CURÉ.

JACQUES LEROUX.

UN OFFICIER.

ZÉLIE.

LA VOISINE.

Soldats.

A Belleville.¹ — Mai 1871.

LE PATER.¹



UNE chambre, au rez-de-chaussée, avec une porte et deux fenêtres au fond, donnant sur un petit jardin ensoleillé, plein de rosiers en fleurs. Au delà du jardin, qui est clos par un mur bas et dont la grille est ouverte, on aperçoit une ruelle de banlieue² et quelques hautes cheminées d'usines. L'ameublement de la chambre est des plus simples, presque rustique. Un dressoir de campagne,³ une table ronde, chaises et fauteuils de paille. A gauche, une cheminée, surmontée d'une statue de la Vierge en plâtre peint. A droite, un bureau à cylindre,⁴ et une bibliothèque d'acajou, remplie de volumes brochés. Sur les murailles, un grand crucifix d'ivoire et deux tableaux de sainteté.⁵ Portes à droite et à gauche.

SCÈNE I.

ZÉLIE, LA VOISINE. Au lever du rideau, Zélie, vieille servante en bonnet de paysanne,⁶ est assise sur une chaise, dans une attitude accablée. Auprès d'elle, se tient debout la Voisine, jeune femme des faubourgs de Paris, en cheveux,⁷ portant un panier à provisions.⁸

LA VOISINE.

Donc, c'est certain ? Ils l'ont fusillé, les bandits ?

Zélie fait un signe de tête affirmatif.

D'est sûr, tout à fait sûr ?

ZÉLIE.

Puisque je vous le dis . . .

Rue Haxo,⁹ là, tout près, avec les autres prêtres,
Avant-hier, quand ces gueux étaient encor les maîtres

Du quartier. . . . Un voisin l'a vu, bien vu. . . . L'abbé,¹
 Pour bénir, a levé la main, puis est tombé.
 Sa sœur et moi, nous n'en savons pas davantage.
 Mais c'est sûr. Quand ils l'ont arrêté comme otage,
 Nous disions, elle et moi : " Bah ! nous le reverrons ! "
 Car il était aimé dans tous les environs.
 Si bon, si charitable ! Un saint ! . . . Ah ! les canailles !

On entend au loin le bruit d'un feu de peloton.²

LA VOISINE, tressaillant.

Mon Dieu !

ZÉLIE, se levant.

Bien ! Vengez-nous, vous, les gars de Versailles³
 Tuez, massacrez tout ! Ce sera pain bénit.⁴

LA VOISINE.

Mère Zélie ! . . . Oui, c'est des gredins qu'on punit.
 Il paraît cependant que c'est une tuerie,
 A présent. . . . Le ruisseau, derrière la mairie⁵
 Du vingtième,⁶ hier soir, était rouge de sang. . . .
 Ah ! cela fait frémir ! . . . Et plus d'un innocent. . . .

ZÉLIE.

Un innocent ! Qui donc l'était plus que mon maître,
 Le pauvre abbé Morel ? Un cœur d'or ! Un vrai prêtre !
 Et n'ayant jamais rien à lui, toujours donnant ! . . .
 Le tuer ! On est donc des tigres, maintenant.
 Moi, je n'y connais rien ; je suis de la campagne.
 Mais vos Parisiens, c'est tous des gens à baigne.⁷
 Ça n'a pas de raison plus que les animaux.
 Pour la Commune,⁸ quoi ? des bêtises, des mots,
 Voilà qu'on se massacre et qu'on prend des otages,
 Comme chez les brigands, comme chez les sauvages,
 Et qu'on tue un brave homme, un pauvre malheureux
 Qui, pour ses charités, pendant ce siège affreux,

Avait presque vendu sa dernière chemise.
Voisine, la douceur n'est vraiment plus permise.
Ce peuple d'assassins doit être châtié.
Pas de pitié pour eux qui furent sans pitié !

LA VOISINE.

Au fait. Tous ces brigands ! Ce n'est pas grand dommage. . . .

Le pauvre cher abbé ! . . . L'hiver du grand chômage,¹
Chez les plus malheureux, qui le bénissaient tous,
Il arrivait avec sa pièce de cent sous.²

Tué ! Fusillé ! Mort ! . . . L'épouvantable chose !
Mais, — j'y pense, — sa sœur, mademoiselle Rose,
Qui l'aimait tant ? . . . Non ! ça doit être un désespoir !³

ZÉLIE.

Voisine, ce n'est rien de le dire,⁴ il faut voir.
D'abord elle a resté sans dire une parole.
Ça faisait peur. J'ai cru qu'elle devenait folle.
Et puis ont éclaté des hurlements, des cris,
Des malédictions sur ce gueux de Paris !⁵ . . .
Et répétant toujours : " Ah ! l'horreur ! l'infamie ! "
C'est effrayant ! . . . Enfin, elle s'est endormie
De fatigue, dans son grand fauteuil,

Montrant la porte de gauche.

là-dedans.

Mais tout à l'heure, en rêve, elle grinçait des dents . . .
Et j'attends son réveil.

LA VOISINE.

La pauvre demoiselle !

ZÉLIE.

Voilà plus de quinze ans, moi, que je suis chez elle.
Les parents, des bourgeois à moitié paysans,⁶

Étaient morts depuis peu. Le frère avait douze ans,
 La sœur vingt, mais déjà c'était un cœur de mère.¹
 L'orphelin revenait de l'école primaire
 Avec la croix,² toujours. . . . Et doux, obéissant ! . . .
 Aussi mademoiselle était fière en disant
 Que son Jean n'était pas un enfant ordinaire.
 On le mit, à la ville, au petit séminaire.³
 Il obtint tous les prix, fut toujours le premier.
 C'est alors qu'un de leurs cousins, riche fermier,
 Voulut épouser Rose. Elle était si gentille !
 Mais elle avait juré qu'elle resterait fille ⁴
 Et refusa, donnant son frère pour raison :
 "Quand il sera curé, je tiendrai sa maison,"
 Disait-elle ; et, tenant la parole donnée,
 Elle a toujours vécu pour lui, la sœur aînée.
 On n'avait jamais vu deux êtres s'aimer tant . . .
 Et dire qu'il est mort, qu'ils l'ont tué, pourtant,
 Que c'est vrai ! Quelle horreur, cette guerre civile !
 Moi, quand ils l'ont nommé vicaire ⁵ à Belleville,
 Dans cet affreux faubourg de va-nu-pieds,⁶ vraiment,
 J'ai murmuré, j'avais comme un pressentiment.
 Mais la maîtresse alors m'a dit, presque sévère :
 "Tant mieux. Mon frère aura beaucoup de bien à faire."
 Elle s'est rappelé ce mot, la pauvre sœur !

Elle éclate en sanglots.

Ah ! Jésus-Maria ! Quel malheur ! quel malheur !

LA VOISINE.

Oui ! pour sûr, qu'on n'a vu jamais chose pareille.

LA VOIX DE MADEMOISELLE ROSE, dans sa chambre à gauche.

Zélie !

LA VOISINE.

Entendez-vous ?

ZÉLIE.

Voisine, elle s'éveille.

Excusez-moi, mais il vaut mieux vous en aller,
Car elle se mettrait encore à vous parler,
A gémir. . . . Et vraiment, là, je crains la folie.

LA VOISINE.

Bien, bien, je reviendrai. Bonsoir, mère Zélie.

La Voisine sort.

SCÈNE II.

MADemoiselle ROSE, ZÉLIE. Mademoiselle Rose, en robe noire, entre d'un air accablé et presque en chancelant. Zélie va vers elle avec empressement et la soutient.

ZÉLIE.

Êtes-vous un peu mieux ?

MADemoiselle ROSE.

Moi ? . . . Comment ! . . . En effet,
J'ai dormi. . . . Mais le rêve horrible que j'ai fait !
Ces prisonniers, ce mur, tous ces fusils en joue !¹
On appelle cela dormir . . . J'ai de la boue
Dans la gorge² . . . J'ai soif . . .

Elle s'assied. Zélie lui apporte un verre d'eau, qu'elle boit avidement.

Plus de bruit de canon . . .

Je l'entendais en songe. On ne se bat plus ?

ZÉLIE.

Non.

On dit qu'on a vaincu, dans le Père-Lachaise,³
Les derniers fédérés.⁴

MADemoiselle ROSE.

Oui, c'est vrai, tout s'apaise.
 La maison est en ordre. Il fait très beau. L'azur
 Du mois de juin jamais n'eut un éclat plus pur.
 Le jardin est charmant. Je sens l'odeur des roses.
 Elles se moquent bien de nos malheurs, les choses !
 Rien n'a changé. Qu'on souffre ou non, tout est pareil.
 Les insensibles fleurs embaument au soleil ;
 Les stupides oiseaux chantent pour se distraire . . .
 Ça leur est bien égal qu'on ait tué mon frère !

Avec un sanglot.

Mon bon frère ! . . . perdu pour jamais, pour jamais !

A ZÉLIE.

Personne n'est venu pendant que je dormais ?

ZÉLIE.

Si, Blanche, la voisine . . .

MADemoiselle ROSE.

Oui . . . Du bout de la rue . .
 Une pauvre famille, et souvent secourue
 Par mon frère. L'aïeul à l'hospice¹ est entré,
 Et, grâce à lui, toujours.

ZÉLIE.

. . . Puis, monsieur le curé.

MADemoiselle ROSE, brusquement.

Je ne veux pas le voir !

ZÉLIE.

Y pensez-vous, maîtresse ?

Il aimait l'abbé Jean de toute sa tendresse,
 Et votre frère était son ami, son bras droit.

Vous consoler, mais c'est son devoir, c'est son droit.
Pouvez-vous recevoir de visite meilleure ?

MADemoiselle ROSE.

A-t-il dit qu'il allait revenir ?

ZÉLIE.

Tout à l'heure.

MADemoiselle ROSE.

Soit, qu'il vienne ! Il aimait mon frère. J'avais tort.
Cependant, s'il voulait me parler tout d'abord
De résignation . . . Ah ! tant pis, je blasphème !
Mais je souffre par trop, et ce prêtre lui-même
N'osera pas, alors qu'un pareil crime a lieu,
Me vanter la justice et la bonté de Dieu ! . . .

A Zélie.

Tiens ! laisse-moi !

Zélie sort.

SCÈNE III.

MADemoiselle ROSE, seule.

Vraiment, est-ce que je vais vivre ?
Car je vis . . . Et toujours les heures vont se suivre,
Et toujours cette vieille horloge, à petit bruit,
Comptera les instants du jour et de la nuit.
On ne meurt pas du coup d'une chose pareille !
Non, je n'en suis pas morte, et je ne suis pas vieille ;
Elle est peut-être loin, cette mort que j'attends.
Je puis durer, qui sait ? cinq ans, dix ans, vingt ans.
Avec cette douleur toujours vive et sanglante,



Qui croîtra dans mon cœur comme une horrible plante
 Et me déchirera de ses affreux rameaux !
 A la campagne, on tue, au moins, les animaux
 Quand ils ne sont plus bons à rien . . . Mais moi, que faire ?
 Puisqu'ils ont massacré mon cher enfant, mon frère,
 Je n'ai plus maintenant de raison d'exister.
 Oh ! tenir un de ces bandits, le souffleter,
 Lui cracher au visage et l'égorger ensuite ! . . .
 On les a vaincus, bon ! mais beaucoup sont en fuite ;
 Des gens vont leur donner asile, les cacher,
 Et Dieu ne fera rien pour les en empêcher.
 Eh bien, non ! non ! C'est trop monstrueux, trop infâme !
 Depuis ce meurtre affreux, je suis une autre femme.
 Mes pieux sentiments d'autrefois sont éteints ;
 Je suis du peuple et j'ai retrouvé mes instincts.
 On n'apaisera pas mon atroce souffrance
 En me parlant de ciel, de pardon, d'espérance.
 Depuis hier, j'ai bu mes pleurs ; c'est un poison
 Qui, certes, fait bien mal, mais qui rend la raison.
 J'y vois clair maintenant. Leur bon Dieu, s'il existe,
 N'est rien, puisque le mal triomphe et lui résiste,
 Et c'est un Dieu mauvais, ou du moins impuissant !
 Et puisqu'il a permis la mort de l'innocent,
 Puisqu'il prend le parti des démons contre l'ange
 Et qu'il ne souffre pas même que je me venge,
 Lui, ce bon Dieu que j'ai sottement adoré,
 Je n'y crois plus ! . . . Qu'il vienne, à présent, le curé !

Pendant qu'elle dit ces derniers mots, le curé, vieillard à cheveux blancs, est
 entré par le fond. Il traverse le petit jardin et s'est arrêté sur le seuil de
 la chambre. Mademoiselle Rose l'aperçoit.

C'est lui !

SCÈNE IV.

MADemoiselle ROSE, LE CURÉ.

LE CURÉ, s'avançant vers elle.

Ma pauvre enfant !

MADemoiselle ROSE, d'une voix entrecoupée.

Merci de la visite,

Monsieur le curé, mais, voyez-vous, tout m'agite,
M'énervé, me fait mal . . . Je suis au désespoir.
Nous causerons plus tard, bientôt . . . J'irai vous voir.
Vous l'aimiez, je sais bien . . . Je suis très impolie . . .
Mais quand il faut parler de cela, la folie
Me prend, j'entre en fureur . . . Et là, vrai, j'ai besoin
Qu'on me laisse pleurer tout mon soûl,¹ dans mon coin.

LE CURÉ.

Si je suis indiscret, c'est bien, je me retire . . .
Mais je sais qu'un saint prêtre a subi le martyre,
Et je ne vous dirai qu'un mot, l'essentiel :
Femme, consolez-vous, votre frère est au ciel !

MADemoiselle ROSE.

Le ciel ! Ah ! j'attendais la banale réponse,
Le mot creux² que toujours l'égoïsme prononce !
Ah ! mon frère est au ciel ! Soit ! mais il est aussi
Rue Haxo, dans l'affreux charnier, tout près d'ici,
Sanglant, défiguré, percé de vingt blessures.
Ces atrocités-là, ce sont des choses sûres.
Je ne puis distinguer de mon regard humain
Mon pauvre Jean là-haut, une palme à la main,
Mais son cadavre est vrai, mais sa mort n'est pas fausse.
Ça, c'est certain, et ceux qui l'ont mis dans la fosse,

En jetant sur son corps la glaise et les cailloux,
 Enterraient ma croyance au ciel, comprenez-vous ?
 Le ciel ! toujours le ciel ! Mais quand ces cannibales
 Ont pris mon pauvre Jean et l'ont criblé de balles,
 Il brillait, votre ciel, il était calme et bleu.
 Il ne se trouble plus maintenant pour si peu,
 Et c'était bon du temps de Gomorrhe et Sodome.
 Le ciel ? Mais voyez donc comme il est pur, brave homme
 Et Paris brûle,¹ et l'on s'égorge, et les pavés
 De pétrole et de sang sont partout abreuvés.
 Cela mériterait qu'il s'en mêlât, peut-être,
 Votre ciel ! Eh bien, moi, je le hais, sœur de prêtre !
 Je le hais et je brave en face son courroux ! . . .
 J'ai dit. Maudissez-moi !

LE CURÉ.

Non ! je pleure avec vous.
 Vos blasphèmes n'ont rien qui m'indigne ou m'étonne.
 Je ne les entends pas, et Dieu vous les pardonne.
 Mais dans la sainteté qu'il vient de revêtir,
 Dans sa gloire, parmi les anges, le martyr
 Seul a le cœur navré par sa sœur douloureuse.

MADemoiselle ROSE, éclatant en sanglots.

Ah ! monsieur le curé, je suis si malheureuse !
 Pardon ! . . . Je ne sais plus vraiment ce que je dis.
 Oui, vous avez raison, il est en paradis ;
 Mais, moi, voyons ! comment voulez-vous que je vive ?
 Oui ! j'ai tort de toucher ma plaie, et la ravive.²
 C'est ainsi, je sais bien, j'ai tort, je me sou mets ;
 Mais on ne peut comprendre à quel point je l'aimais !
 J'étais plus qu'une sœur pour mon malheureux frère.
 Quand il était petit, je lui tins lieu de mère,
 Et plus tard, prêtre grave et plein de piété,

Il me faisait l'effet d'un père respecté.
Le pur et grand chrétien à la foi bienfaisante,
J'aimais à le servir en fille obéissante,
Et cet homme naïf, distrait, toujours rêvant,
Je le soignais encor comme un petit enfant ;
Aussi, vous me voyez, dans l'horreur qui me mine,¹
Souffrir comme une mère et comme une orpheline. . . .
Mon frère ! . . . Assassiné par ces brigands hideux ! . . .
C'était si bon, si doux, notre existence à deux,
Dans ce calmé logis, dans cette solitude !
Le soir, — ici, tenez ! — il avait l'habitude
De lire une heure, après notre frugal repas.
Je cousais près de lui. Nous ne nous parlions pas.
Mais on se comprend bien sans parler, quand on s'aime ;
Et, comme nous pensions, en tout, toujours de même,
Souvent il arrivait que brusquement nos voix
Rompaient, du même mot, le silence à la fois.
Pour lui, j'ai refusé mariage et famille.
Un cœur de sœur aînée, un cœur de vieille fille,
C'est un coffret d'avare, un trésor plein d'amour ;
Et nous ne nous étions jamais quittés un jour ;
Et quand il s'éloignait seulement pour une heure,
Ma pensée, — oui, la plus aimante et la meilleure, —
Je la gardais pour lui toujours, et la mettais
Dans les mailles des bas que je lui tricotais.
C'est fini, tout cela, c'est enfoui sous terre.
Mais, va ! je ne suis pas ingrate, pauvre frère !
Je ne permettrai pas qu'on ose me parler
De m'essuyer les yeux et de me consoler.
Mon bonheur de jadis, — reçois-en l'assurance, —
Je te le dois et veux le payer en souffrance.
Oui, mourir de ta mort, ce sera pour ta sœur
Une cruelle joie, une amère douceur.
Je chéris mon chagrin et j'en goûte les charmes,

Je veux sentir couler ma vie avec mes larmes
 Et, quand de la douleur m'étouffera le flot,
 Rendre mon dernier souffle en un dernier sanglot !

LE CURÉ.

Pleurez ! J'aime ces pleurs, ô pauvre âme brisée !
 Dans votre aride et morne avenir, leur rosée
 Fera fleurir un jour l'oasis, le coin vert.
 Les pleurs, dans le chagrin, c'est la pluie au désert.
 Oui, parlez du cher mort, aimez votre souffrance ;
 Mais gardez tout au moins cette triste espérance
 Qu'il vous voit et qu'il sait que vous souffrez pour lui.
 Ce n'est pas le curé qui vous parle aujourd'hui ;
 C'est l'ami, le vieillard, et je vous dis : O femme,
 Autour de nous, ici, je sens flotter une âme.
 Votre frère vous voit, vous dis-je, il est ici.
 Je l'entends murmurer : " Ma pauvre sœur, merci
 De m'aimer tant ! Mais plus de blasphème et de rage !
 Pleure, les pleurs sont doux, mais pleure avec courage.
 Calme-toi ! je suis là, présent, pour te bénir,
 Et vivant dans ton cœur et dans ton souvenir.
 Nous serons réunis un jour. Consens à vivre,
 Je veillerai sur toi. Lis tout haut le Saint Livre,
 Et, dans les divins mots prononcés, quelquefois
 Tu croiras que résonne un écho de ma voix.
 Devant mon crucifix chaque jour prosternée,
 Prie avec tout ton cœur, ma pauvre sœur aînée,
 Et tu croiras, à moi t'unissant en esprit,
 Voir mon sourire errer sur les lèvres du Christ.
 Quand tu visiteras mes pauvres, si l'on presse
 Ta charitable main s'ouvrant pour leur détresse,
 Ma sœur, tu sentiras l'étreinte de ma main.
 O chrétienne ! fais donc jusqu'au bout le chemin.
 Sans doute, la douleur est un fardeau terrible !

Mais je te soutiendrai, moi, ton guide invisible.
Va ! marche et lutte, avec ton frère pour témoin,
Et, sans t'inquiéter si le moment est loin
Où l'aube de la mort à tes regards doit poindre.
Mérite, ô pauvre sœur, le ciel pour m'y rejoindre ! ”

MADEMOISELLE ROSE.

Si c'était vrai pourtant ? Ah ! monsieur le curé,
Oui, si je faisais peine à mon frère adoré,
Si j'en étais bien sûre . . . eh bien, je serais forte,
Je tâcherais. . . .

Avec accablement.

Hélas ! que ne suis-je donc morte !

Nouvelle détonation au loin.

LE CURÉ, à part.

Dieu ! l'on fusille encor !

MADEMOISELLE ROSE, qui a tressailli au bruit de la fusillade.

Mais, là-bas, qu'entend-on ?

Ce bruit lointain, c'est bien un feu de peloton.

Ah ! oui, je me souviens. . . . La Commune abattue . . .

Ces scélérats. . . .

Avec un cri de triomphe.

Enfin ! On me venge ! On les tue !

LE CURÉ, troublé.

Ah ! c'est affreux ! Qui sait ? . . . Parmi ces malheureux. . . .

MADEMOISELLE ROSE.

Allez-vous à présent vous attendrir sur eux,
Les plaindre ? Mais ce sont des meurtriers atroces,
Et je n'ai pas pitié, moi, des bêtes féroces.
On ne peut calculer ce qu'ils ont fait de mal,
Versé de sang. . . . Et puis, cela m'est bien égal.
Leurs crimes, après tout, ce n'est pas mon affaire.

Je ne sais qu'une chose : ils ont tué mon frère !
 Mon frère, ils ont tué mon frère, entendez-vous ?
 Et c'est juste et c'est bien qu'on les fusille tous.
 Ces feux de peloton, pour moi, sont un délice,
 Une ivresse ! Et s'il faut, sur le lieu du supplice,
 Quelqu'un pour exciter les soldats et charger
 Les chassepots,¹ eh bien, qu'on vienne me chercher !

LE CURÉ.

Une femme ! Parler ainsi ! . . .

MADemoiselle ROSE.

Tous ces infâmes ! . . .

Mais ces gens du faubourg,² oui, ces hommes, ces femmes,
 Ces enfants pour lesquels mon frère se privait,
 Qui, malades, voulaient l'avoir à leur chevet,
 Et dont il a, cent fois, secouru l'infortune,
 Ces gens-là justement étaient pour la Commune,
 Prêts à tout massacrer, prêts à mettre le feu !
 Et mon Jean les aimait, pauvre agneau du bon Dieu !
 Il allait tous les jours visiter leurs mansardes,
 Leur apportait du pain, de l'argent et des hardes,
 Leur partageait le peu qu'il possédait de bien ;
 Et ce sont eux qui l'ont fusillé comme un chien !
 Oui, ce sont eux, vous dis-je, ou du moins leurs semblables.
 Ce que mon frère a fait pour tous ces misérables,
 C'est inouï. . . . Tenez ! voyez !

Elle ouvre brusquement une armoire et y prend une soutane et un chapeau rond.

Je garde ici

Une soutane usée, un chapeau tout roussi.³
 J'avais dit à mon frère : " Allons ! tu me fais honte.
 Tes habits sont trop vieux, il faut que je remonte
 Ta toilette. L'argent est là, dans mon tiroir."
 Mais il me répondit : " Rose, je viens de voir

Nos voisins les Duval. Tu sais, ils sont cinq bouches
A nourrir. . . . Pauvre gens ! . . . Et la femme est en
couches.

Hier, pour les saisir,¹ les huissiers sont venus.
Cela ne convient pas, quand les pauvres sont nus,
Qu'en des vêtements neufs le prêtre se pavane.
Reborde ce chapeau, recouds cette soutane ;
Mes vieux habits feront encore une saison." . . .

Elle jette le chapeau et la soutane sur une chaise.

Et, quatre jours après, il était en prison,
Pris comme otage, et nul n'a rien fait pour défendre
Ce bienfaiteur, pour tous si prodigue et si tendre.
Ses plus chers mendiants, ses pauvres préférés
Gagnaient leurs trente sous² parmi les fédérés ;
Et le jour du massacre ils étaient là peut-être. . . .
Ah ! vous osez blâmer ma fureur ? . . . Assez, prêtre !
De votre douce voix quand vous me promettiez
Que l'âme de mon frère était là, vous mentiez,
Vous berciez ma douleur avec cette musique.
Mais me voici rendue à mon instinct physique
Par les coups de fusil qu'on tire sur ces gueux.
Ils ont tué mon frère ! On me venge. Tant mieux !

LE CURÉ.

Je devrais, par respect pour l'habit que je porte,
Franchir, et pour toujours, le seuil de cette porte,
Et ne me laisser pas davantage outrager.
Mais à celle qui parle ainsi de se venger,
Mon devoir est de dire un dernier mot sévère.
Le Dieu qui pour le monde est mort sur le Calvaire,
Le Dieu dont votre frère, humble, devant l'autel,
Célébrait chaque jour l'holocauste immortel,
Et qu'insulte à présent votre lâche démente,
Est un Dieu de bonté, de pardon, de clémence.

Votre frère, au moment de mourir, — je le crois,
 J'en suis sûr, — ne pensait qu'à Jésus sur la croix.
 Ce n'est pas près du port qu'un tel chrétien échoue ;
 Et, puisant dans sa foi, sous les fusils en joue,
 La douceur des martyrs, la force des héros,
 Il a levé la main pour bénir ses bourreaux.
 Le cœur empoisonné d'une rancune amère,
 Vous pouvez applaudir la justice sommaire. . . .
 Haissez, vengez-vous ! Soit ! mais, sachez-le bien,
 Si l'abbé Jean Morel, si ce parfait chrétien,
 Si votre noble frère, ô malheureuse fille,
 Était juge aujourd'hui de ces gens qu'on fusille,
 Et si c'était de lui que dépendit l'arrêt,
 Il aurait pitié d'eux et leur pardonnerait.
 Adieu !

MADEMOISELLE ROSE.

Quel trouble affreux vous jetez en mon âme !
 Mon frère était un saint, je ne suis qu'une femme. . . .
 C'est vrai pourtant qu'il a béni ses meurtriers.
 Hélas ! que devenir et que faire ?

LE CURÉ, sur le seuil de la porte.

Priez !

Il sort.

SCÈNE V.

MADEMOISELLE ROSE, seule.

Ma prière, je l'ai bien des fois commencée,
 Cette nuit, et n'ai pu la finir. . . . Ma pensée
 Était pleine de haine et de rébellion. . . .
 Prier ! Le puis-je ? Encore une fois, essayons !

Elle prend son chapelet et commence à réciter le *Pater Noster*.

“ Notre père qui êtes au cieus, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre ” . . .

Ces mots m’ont déjà mis au cœur une tempête.

Puis-je dire : O mon Dieu, ta volonté soit faite ? . . .

“ Donnez-nous aujourd’hui notre pain quotidien ; pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux ” . . .

Pardonner ? A qui donc ? A tous ces assassins !

J’en prends à témoins Dieu, la Vierge et tous les saints !

Je n’ai pas dit cela, je n’étais pas sincère.

Non, je mentais, par tous les grains de ce rosaire !

Il me brûle les mains, ce chapelet damné !

Elle le jette sur la table, puis, après un silence

Et le curé disait : mon frère eût pardonné . . .

Mais moi, je ne peux pas . . . Oh ! la douleur me tue !

La prière ! Encore une espérance perdue !

Je ne sais plus prier, moi, si pieuse hier,

Et je ne pourrai plus achever mon *Pater*.

En ce moment, un homme nu-tête, en désordre, portant une veste de fédéré à quatre galons d’argent,¹ entre vivement au fond, par la porte du jardin, puis, après avoir regardé dans la rue, à droite et à gauche, comme pour s’assurer qu’on ne l’a pas vu entrer là, il traverse rapidement le petit jardin et s’arrête sur le seuil de la chambre.

SCÈNE VI.

MADemoiselle ROSE, JACQUES LEROUX.

JACQUES LEROUX, d’une voix défaillante.

Asile !

MADemoiselle ROSE, avec un cri de surprise épouvantée.

Ah !

JACQUES LEROUX.

Voulez-vous me cacher ? . . . Oh ! par grâce !

J'ai pu leur échapper ; ils ont perdu ma trace.
 Personne ne m'a vu lorsque je suis entré.
 Voulez-vous me donner asile ?

MADemoiselle ROSE, à part.

Un fédéré !

Ici ! chez moi !

JACQUES LEROUX.

Je suis un vaincu qui se sauve.
 Pitié ! Je suis traqué comme une bête fauve,
 Avec ces Versaillais toujours sur mes talons.
 S'ils me prennent portant cette veste à galons,
 Tout est dit. On me colle au mur,¹ on me fusille.
 Mais en fuyant, j'ai vu ce jardin, cette grille.
 Je me suis jeté là. Les femmes ont bon cœur,
 Et vous me cacherez, n'est-ce pas ? . . . Oh ! j'ai peur
 Que des crimes d'hier votre esprit me soupçonne.
 Je n'ai pas mis le feu, ni fusillé personne.
 Donnez-moi quelque coin où je reste terré,
 Pour un jour, un seul ! . . . Oui, demain, je partirai . . .
 Je ne suis qu'un obscur combattant, sur mon âme !
 Et si vous me chassez, je suis mort ! . . . Oh ! Madame !
 Un homme vous est cher, père, fils, frère, époux.
 Je vous prie, oh ! les deux mains jointes, à genoux,
 Sauvez le fugitif, le vaincu de la guerre,
 Au nom de ce mari, de ce fils, de ce frère !

MADemoiselle ROSE.

De mon frère ! . . . Debout ! l'homme ! Écoute et conclus.
 Un frère ? j'en avais un, mais je ne l'ai plus,
 Et son nom va répondre à tout ton bavardage :
 C'était l'abbé Morel, fusillé comme otage.

JACQUES LEROUX.

Je suis perdu ! Fuyons !

MADemoiselle ROSE, lui barrant le chemin.

Oui, perdu, tu l'as dit.

Perdu ! . . . Sors, si tu veux, de la maison, bandit !
Je ne te quitte pas, je te suis dans la rue,
J'appelle, et je te montre à la foule accourue,
Et demi-morte, avec ton couteau dans le sein,
Je te suivrais encor, criant : " A l'assassin ! "

JACQUES LEROUX.

Mais je n'en suis pas un ! J'étais aux barricades ¹
Et je me suis battu comme les camarades.
Ces crimes, c'est affreux ! mais j'en suis innocent !
Grâce !

MADemoiselle ROSE.

Quand tu prierais avec des pleurs de sang,
Tu perdrais ton temps, va ! Que je te laisse vivre ?
Toi, l'un des meurtriers ? Je te tiens, je te livre
A la cour martiale ! ² Et que l'ordre soit bref !
Tu me demandes grâce ! Un commandant, ³ un chef !
Vraiment, tu tombes mal et tu n'as pas de chance.
Mais vois donc, tout ici m'excite à la vengeance !

Prenant la soutane et la lui montrant.

Jusqu'à ce haillon, tiens ! par mon frère porté,
Alors qu'il prodiguait l'or de sa charité,
A vous, les gueux, à vous, assassins que vous êtes !
Te faire grâce, moi ? Tu veux rire !

JACQUES LEROUX, se redressant.

Eh ! bien, faites !

Livrez-moi, car j'ai trop supplié. J'avais tort.
Mourons en brave ! Et vous que réjouit ma mort,
Sachez donc jusqu'où va votre bonne fortune :
Je suis Jacques Leroux, membre de la Commune. ⁴

MADEMOISELLE ROSE.

Vous !

JACQUES LEROUX.

Je n'ai pas voté les lois de sang.¹ Parbleu !
 Je haïssais d'instinct les mangeurs de bon Dieu.²
 Pourtant, j'ai repoussé la loi des représailles,³
 Et je me suis battu contre ceux de Versailles,
 Voilà tout ! Mais je sais à présent ce que vaut
 L'hypocrite bonté du prêtre et du dévot.
 Femme sans cœur, il faut qu'au moins je vous le dise :
 Ceux-là qui font semblant d'adorer dans l'église
 L'innocent mis en croix qu'ils nomment Jésus-Christ,
 Ignorent le pardon et livrent un proscrit !

MADEMOISELLE ROSE, à part.

Ces paroles ! . . . C'était presque la même chose
 Que disait le curé.

SCÈNE VII.

MADEMOISELLE ROSE, JACQUES LEROUX, ZÉLIE.

ZÉLIE, entrant vivement par le fond.

Mademoiselle Rose,
 Les soldats vont venir pour fouiller la maison.

Elle aperçoit Jacques Leroux et pousse un cri.

Ah !

MADEMOISELLE ROSE.

Laisse-nous. Va-t'en !

Zélie sort à gauche.

MADEMOISELLE ROSE, à part.

Le prêtre avait raison.
 Mon frère eût pardonné. Je le sens là, dans l'âme.

JACQUES LEROUX.

Il faut mourir ! Adieu, mes enfants et ma femme.
Du courage ! C'est là mon sort ! Je le subis.

Mademoiselle Rose prend sur la chaise la soutane et le chapeau et les tend d'une main à Jacques Leroux, tandis que de l'autre elle lui montre la porte à droite.

MADemoisELLE ROSE.

Entrez dans cette chambre et mettez ces habits.

JACQUES LEROUX, stupéfait.

Moi !

MADemoisELLE ROSE, avec un geste impérieux.

Faites !

Jacques Leroux prend les vêtements et sort à droite.

SCÈNE VIII.

MADemoisELLE ROSE, seule.

Tu le veux, ô mon frère, ô saint prêtre,
O grand chrétien ! . . . C'est l'un de tes bourreaux peut-être,
Mais ta sœur t'obéit et lui fait revêtir
Ta soutane, ô cher mort, ta relique, ô martyr !

SCÈNE IX.

MADemoisELLE ROSE, UN OFFICIER, SOLDATS.

Un officier, suivi de quelques soldats, entre rapidement par le fond.

L'OFFICIER, jeune, très excité, s'arrêtant sur le seuil de la chambre.

Madame, excusez-nous. Un communard¹ se cache
Dans cette rue. Un chef important . . . Et qu'on sache

Qu'il me le faut. Allons ! voyons ! répondez-nous !
 Et si vous le cachez ici, malheur à vous !
 Car, dussions-nous fouiller la maison . . .

MADemoiselle ROSE.

Je m'étonne

De votre erreur, monsieur. Je ne cache personne.
 Regardez, s'il vous plaît, où vous êtes.

L'officier promène un regard circulaire autour de lui, voit le crucifix, la Vierge, les tableaux de sainteté, et recule d'un pas, l'air un peu embarrassé.

Vraiment,

Si je puis vous donner quelque renseignement,
 Très volontiers. Je suis sans indulgence aucune,
 Croyez-le bien, pour tous ces gens de la Commune.
 Si vous prenez cet homme, on vous dira merci.

En ce moment, Jacques Leroux, en soutane, le chapeau romain¹ sur la tête, paraît à la porte de droite, aperçoit les soldats et s'arrête comme pétrifié. Mademoiselle Rose le montre à l'officier.

J'habite seule avec mon frère, que voici.

L'OFFICIER, soulevant son képi à la vue de la soutane.

Pardon, monsieur l'abbé. Pardon, madame.

A ses hommes.

En route !

Il sort avec les soldats.

SCÈNE X.

MADemoiselle ROSE, JACQUES LEROUX.

JACQUES LEROUX, tendant les mains vers mademoiselle Rose, et d'une voix basse et confuse.

Je me rappellerai toute ma vie, oui, toute . . .

MADemoiselle ROSE.

**Ah ! pas un mot ! Avec l'habit que vous portez,
Vous êtes sauf. Partez tout de suite ! Partez !**

Jacques Leroux, suivi par le geste de commandement de mademoiselle Rose, se dirige lentement vers la porte du fond et sort.

SCÈNE XI.

MADemoiselle ROSE, seule, prenant le chapelet qu'elle a jeté sur la table.

**Je suis ta pauvre sœur et ton humble héritière,
Mort bien aimé ! Bénis la fin de ma prière !**

Elle se met à genoux et reprend son *Pater* inachevé.

**“ Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons
à ceux qui nous ont offensés. Ne nous induisez pas dans
la tentation et délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il ! ”**

La toile tombe.

N O T E S .



Students will bear in mind that the English renderings of many of the expressions noted are not literal translations, but equivalents. Literal translation would not give the meaning of the original at all. It is to be remembered also that some of these expressions, with a different context, would have to be rendered differently. It is the way in which they are used by the author which gives them the meaning noted.

2 1 **Belleville**: One of the quarters, *quartiers*, of Paris comprised in the 20th *arrondissement*, that of Ménilmontant. It lies in the northeastern section of the city, and is bounded by the Boulevard de Belleville and the Rues de Belleville, Pixérécourt, and de Ménilmontant. It is one of the turbulent quarters, and was a hotbed of disaffection during the siege.

3 1 **Pater**: The first word of the Lord's prayer in Latin. The title, in English, would therefore be "The Lord's Prayer."

3 2 **Ruelle de banlieue**, a suburban lane. It was not till 1860 that the faubourgs of Belleville, la Villette, Ménilmontant, etc., were annexed to the city of Paris. They were part of the *banlieue* at that time.

3 3 **Dressoir de campagne**, plain dresser, or sideboard.

3 4 **Bureau à cylindre**, roll-top desk.

3 5 **Tableaux de sainteté**, devotional pictures.

3 6 **Bonnet de paysanne**, peasant's cap. The differences in the costume of the peasantry in the various parts of France tend to disappear, but the characteristic caps are still seen even in Paris.

3 7 **En cheveux**, bareheaded. Many shop girls and servants still go about the streets of Paris bareheaded.

3 8 **Panier à provisions**, marketing basket.

3 9 **Rue Haxo**: The street where took place the horrible massacre of hostages (see Introduction, p. x). After the victims had fallen, the most execrable outrages were perpetrated upon the corpses. The street runs from the Porte du Pré Saint-Gervais, crossing the Rue de

